

de composer un nouveau ministère; il en sera donné connaissance à l'Assemblée par un message.

Le 20 décembre au soir, le président de la République a adressé au président de l'Assemblée Nationale, le message qui suit : —

M. le Président. — Je vous prie d'annoncer à l'Assemblée Nationale, qu'en conformité de l'article 64 de la constitution, j'ai par mon décret de ce jour nommé :

M. Odilon Barrot, représentant du peuple, ministre de la Justice, avec la charge de présider le conseil des ministres en l'absence du président de la République.

M. Drouin de Lhuys, représentant du peuple, ministre des affaires étrangères.

M. Léon de Malleville, représentant du peuple, ministre de l'Intérieur.

M. Rulhières, général de division, représentant du peuple, ministre de la guerre.

M. de Tracy, représentant du peuple, ministre de la marine et des Colonies.

M. Falloux, représentant du peuple, ministres de l'instruction publique et des Cultes.

M. Léon Faucher, représentant du peuple, ministre des Travaux publics.

M. Bixio, vice-président de l'Assemblée Nationale, ministre de l'Agriculture.

M. Hypolite Passy, membre de l'Institut, ministre des Finances.

Acceptez, M. le Président, l'assurance de ma haute considération,

LOUIS NAPOLEON BONAPARTE.

Contresigné, ODILON BARROT, Ministre de la Justice.

Le président a aussi fait les nominations suivantes : — le Colonel Rebellot, Préfet de Police.

Le Général Changarnier, Commandant en chef de la garde nationale du département de la Seine, de la garde mobile, et de la première division militaire.

M. Berger, représentant du peuple, Préfet de la Seine.

Le prince de Montfort, (Jérôme Bonaparte frère de l'empereur Napoléon) a été nommé gouverneur des Invalides ; le maréchal Molitor, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.

M. Baroche doit être nommé procureur général à la place de M. Corne.

Le président de la république a fait le 24 la revue de la garde Nationale et des troupes. Il a été sur son passage salué par les cris de vive Napoléon auxquels se mêlaient aussi ceux de vive l'empereur ! Les dames de leur côté manifestèrent leurs sympathies en faveur de Louis Napoléon par les mots : " Dieu ! quel beau garçon ! " " quel front ! quelle grâce ! Les imbéciles " ont dit qu'il est imbécile... mais " bien spirituelle... Bien, très bien ; " voilà qu'il salue... Qu'il est gracieux ! " qu'il est gentil ! " Et de douces voix de répéter vive Louis Napoléon ! Enfin si le beau sexe, dit un correspondant du Times, était appelé à décider seul la question, on ne suit à quelle élévation de pouvoir, le prince pourrait aspirer sur la terre de France.

Le nombre des troupes sous les armes était de 100,000, à 120,000 hommes.

Les rapports des départements démontrent que les affaires et le commerce ont éprouvé une amélioration sensible depuis l'élection présidentielle.

Le 28 décembre, le nouveau ministère a essayé une défaite sur la question de l'impôt sur le sel. Un amendement, ou projet ministériel et ouvertement opposé par le...

Emile de Girardin conseille au président de la république de n'avoir que trois ministres ; d'accorder une amnistie générale pour les délits politiques ; de rappeler les princes exilés ; de donner...

il faut donner à ses bras un emploi utile pour tous. Elle est comme un peuple d'îlots au milieu d'un peuple de Sybarites. Il faut lui donner une place dans la Société, et attacher ses intérêts à ceux du sol. Enfin elle est sans organisation et sans liens, sans droits et sans avenir ; il faut lui donner des droits, un avenir et la relever à ses propres yeux par l'association, l'éducation et la discipline."

Ce manifeste socialiste est signé Louis Napoléon Bonaparte. Le nouveau président de la république française serait s'il faut en croire à Démocratie Pacifique, un professeur de socialisme, et pour le prouver elle a rechauffé une vieille brochure du prince Louis Napoléon.

D'un autre côté, le Peuple, journal de cet honnête M. Proudhon, l'inventeur de la maxime la propriété, c'est le vol, publie au sujet de l'élection de Bonaparte à la présidence, un article que la Démocratie Pacifique appelle excellent. Cet article qui a pour titre, Les Paysans, contient entre autres choses, les lignes suivantes : — avant le 10 décembre, le paysan avait deux haines dans le cœur : la haine de l'usurier et la haine du gouvernement républicain. Mais voici que le gouvernement lui donne un président à nommer " et parmi les candidats qui sollicitent ses suffrages, il se trouve un Napoléon. " Ce nom là, le paysan le connaît depuis longtemps, c'est presque un culte pour lui. Napoléon sera son Sauveur, Napoléon le débarrassera de toutes les charges qui pèsent sur lui. Napoléon sera nommé. Donc, arrière le curé, arrière le notaire, arrière le seigneur, arrière le monsieur, arrière, l'usurier, arrière le riche ! Puisque la République permet à Napoléon d'arriver à la présidence, vive la République " vive Napoléon ! à bas les riches."

Certes, voilà une apothéose magnifique et qui, à défaut d'autres qualités, dénote au moins de la bonne volonté. Mais comment expliquer ces louanges proudhoniennes à l'endroit de Louis Napoléon Bonaparte ? Nous oublions que M. Proudhon a proclamé à la face de toute la France que, l'Empereur Napoléon avait été dans son temps un grand communiste. Peut-être le détracteur de la propriété a-t-il tout naturellement pensé que, porter le nom de Napoléon Bonaparte équivalait à un certificat de communisme ; et que si le président de la république répugnait à adopter le principe la propriété c'est le vol, il accepterait assez volontiers, le vol, c'est la propriété.

Nous ne jugerons pas les opinions du premier fonctionnaire de la France républicaine d'après les données de la Démocratie Pacifique et du journal des communistes. Nous avons vu que le peuple français a placé à sa tête un homme de la dynastie napoléonienne ; nous avons vu dans la tranquillité qui a accompagné cette élection qui devait, suivant les apparences, soulever les passions des partis, un gage assuré d'ordre et de paix.

Nous souhaitons à la France, à ce beau pays d'où sortirent nos pères, un avenir de prospérité, de paix intérieure qu'elle a cherché depuis 1789. Mais attendons la marche des événements.

Les femmes socialistes ont voulu, elles aussi, célébrer l'anniversaire de la naissance du Sauveur du monde. Voici en quels termes s'exprime à ce sujet la Démocratie Pacifique du 20 décembre : — " BANQUET ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DU SAUVEUR DU MONDE. Malgré les diatribes odieuses et absurdes que les journaux de la réaction jettent sur elles, les femmes démocrates et socialistes continuent leur œuvre de propagande fraternelle. Dans ce but, elles organisent un nouveau banquet. Ce banquet aura lieu le 25, jour de la naissance

de votre père : " En vérité je vous le dis, ceux qui se réinnont en mon nom, et pour se souvenir de ma parole, je serai au milieu d'eux."

" Le banquet aura lieu lundi, 25 décembre, à dix heures et demie du matin, salle Valentino. Prix du billet 1 franc 50c. enfants 50 centimes.

" Cabet, Pierre Leroux et Proudhon y ont été invités."

On voit de quelle manière blasphématoire les socialistes parviennent à dénaturer les paroles de Jésus-Christ, et l'application ridicule qu'ils en font. Il faut aussi admirer la complaisance impie avec laquelle ils se disent semblables au Christ ! On s'étonnera sans doute de voir invités à ce banquet, Proudhon dont les blasphèmes contre Dieu ont épouvanté tous les hommes sensés ; Cabet, Leroux, dont les doctrines ne tendent à rien moins qu'à renverser le Christianisme, la religion du Christ dont les socialistes emploient le nom d'une façon aussi étrange qu'elle est affectée. Nous ne nous arrêterons pas d'avantage sur ce dévergondage impie ; il suffit à nos lecteurs de la simple lecture de l'article que nous venons de reproduire, pour apprécier à leur valeur toutes les hypocrites déclamations des socialistes sur le Christ et son évangile dont ils traitent les ministres de charlatans et d'imposteurs.

Rome. — Les héros du 16 novembre continuent leur œuvre.

La déchéance temporelle du souverain Pontife a été prononcée, et un gouvernement provisoire établi. Ce gouvernement se compose des sénateurs de Rome et de Bologne et du gonfalonier d'Ancone. Le ministre Sterbini a harrangé le peuple. Il a déclaré que le Pape pouvait revenir à Rome, mais seulement comme évêque et que l'entrée de la ville éternelle serait interdite à tous les cardinaux et prélats. Le peuple enthousiasmé, courait par les rues en criant : mort au Pape ! mort aux Cardinals.

Le peuple qui a fait entendre le cri abominable de mort au Pape, n'est pas, nous aimons à le croire, le peuple de Rome ; ce n'est pas la population habituelle de cette ville que Pie IX a comblée de bienfaits sous les rapports politique et social ; ce peuple n'est pas le peuple de Rome, mais le ramassis de brigands, de débauchés qui ont fait l'insurrection de novembre, et qu'un journal de ce pays a décoré du titre d'ouvriers, de travailleurs !

Les chefs révolutionnaires ont fait venir pour opérer une démonstration populaire de nature à effrayer les chambres et les forcer à proclamer la république, une nouvelle escouade de 500 travailleurs. Cette bande de garnements sous la conduite de Cicero-Vacchio, inspecteur des travaux publics nommé par le ministre Sterbini, se rendit au palais Législatif ; mais la séance étant terminée, cette manifestation des vœux du peuple de Rome en faveur d'une république, d'une constitution, ou de quelque chose de la sorte, fut un coup manqué pour ce jour là. Il faut remarquer que les bandits du club populaire, presque tous étrangers à Rome demandent la république dont les Romains ne veulent pas. Il est un fait certain, c'est que Rome est sous le gouvernement des travailleurs ramassés dans tous les coins de l'Italie, et qu'ils y règnent en maîtres absolus. La peur engage le peuple à garder le silence et à laisser ces nouveaux Césars décider comme il leur plaira des destinées politiques des descendants des maîtres du monde.

Pie IX était toujours à Gaëte. Un journal annonce que le Saint Père consentait à résider à Civitta-Verchia sous la protection des flottes anglaise et française : qu'il nommerait un nouveau ministère. Les ambassadeurs étrangers étaient divisés sur la

gens instruits et éclairés de notre district lorsque nous avons dit que la lecture de M. Parent était magnifique. Bien loin de vouloir revenir sur notre jugement, nous sommes plus porté que jamais à le maintenir. Pour nous, nous croyons que l'opinion des personnes les plus éclairées de notre cité vaut pour le moins celle du rédacteur des Mélanges et de son collaborateur. Donc, nous ne publierons pas les remarques de son habile collaborateur qui nous paraissent marquées au coin du mauvais vouloir, de la mauvaise foi, et écrites avec l'intention arrêtée de blâmer quand même. Un fou dont le nom nous a échappé, a bien pu découvrir, nous ne savons combien d'hérésies, dans l'oraison dominicale ; est-il surprenant qu'avec un peu de bonne volonté le collaborateur des Mélanges aperçoive des erreurs, des sophismes, des paradoxes dans le travail de M. Parent ?

Nous venons de parler de mauvaise foi envers M. Parent ; ce reproche que nous avons fait au collaborateur s'applique également au rédacteur quel qu'il soit des Mélanges.

Personne, ne niera aux Mélanges, ni à qui que ce soit, le droit de critiquer, d'impugner le beau travail de M. Parent ; mais ce droit doit être exercé, avec franchise, avec loyauté, conditions et signes essentiels de toute critique honnête et franche. Or, malheureusement les remarques du collaborateur et du rédacteur des Mélanges se distinguent par l'absence totale de ces deux signes caractéristiques. Les Mélanges pour être justes et francs auraient dû d'abord publier la lecture de M. Parent, et la faire suivre de la critique. Ce journal ne l'a pas fait et pour cause à nous suffisamment connue. De son côté, le collat o a eir, se borne à citer quelques phrases de la lecture de M. Parent, qu'il commente d'une façon qui indique, où qu'il n'a pas lu le travail qu'il blâme, ou qu'il l'a lu avec des dispositions malveillantes.

Combien au contraire, est noble, franche et loyale la conduite que tient envers M. Parent, un lecteur catholique, dont nous continuons les appréciations dans notre feuille de ce jour. On y reconnaît à la fois, l'homme instruit, impartial et honnête. Aussi, est-ce avec le plus grand plaisir que nous publions ses intéressantes et judicieuses observations.

J. Chabot, écrivain, M. P. P. a été prié de présenter aux trois branches de la législature une requête appuyée par 1,557 signatures et demandant certains amendements à l'acte d'incorporation de la cité de Québec.

La lecture de demain soir, sous le patronage de l'Institut, sera faite par M. Aubin. Le sujet est : " Des magnificences de la Création et des preuves de l'existence de Dieu, tirées des principaux phénomènes chimiques," avec des expériences. Nous ne doutons pas qu'il n'y ait foule.

Parmi les derniers passagers de l'Europa, débarqués à New-York, se trouvait M. Cabet, le patriarche de l'Icarie. Il est âgé de 64 ans.

Des propriétaires de la rue du Pon sont venus nous adresser la plainte que le gaz éclairait moins bien dans cette rue que dans la ville. Quand à nous, nous ne pouvons y remédier en rien : c'est l'affaire du conseil-de-ville.

Samedi dernier, vers les dix heures et demie du soir, les pompiers furent appelés dans la rue Champlain, par suite d'un incendie qui s'était déclaré dans une maison occupée ci-devant par un forgeron. Les voisins accourus sur les lieux, aperçurent sous l'escalier un feu entretenu par des copaux qu'on s'était procurés aux dépens de cet escalier. Il n'y a donc pas de doute que ce commencement d'incendie ne soit l'œuvre d'incendiaires.

UN ENTRE MILLE est remis au prochain numéro.

Nous avons le plaisir d'annoncer aux amis de notre journal que 23 nouveaux abonnés sont venus grossir notre liste de souscription durant ces derniers huit jours. Nous remercions bien cordialement les personnes qui travaillent en notre faveur.

La Lecture de M. Parent.

La loi du Médiateur qui est ordre, mesure et raison, triomphe et rasseraient de tous les désordres qui lui sont opposés ; la civilisation, qui n'est autre chose que le christianisme réunissant tous les peuples dans la même loi, il n'y aura qu'un seul berceau, et un seul pasteur.

LE VICOMTE DE BONALD.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

J'ai aimé à manifester, dans ma première communication, ce que la lecture de M. Parent avait d'importante gravité, à mes yeux, dans le fond et l'ensemble de ce beau travail. Depuis quelques années, on philosophe en Canada publiquement. Des lectures, des discours, des livres, même, ont marqué notamment cette nouvelle phase de notre esprit social, Mais, quel que soin que je prisse à chercher dans ces travaux des principes sûrs et éprouvés, que le catholicisme seul en possède, je me sentais, pour ne pas dire jamais, à peine pu être satisfait en ma qualité de chrétien. Ce qui se laissait apercevoir dans ces diverses œuvres, c'était, ou du rationalisme, plus ou moins élevé, plus ou moins emprunté, mais toujours fort indépendant des vérités chrétiennes qui auraient dû lui servir de base et de fin. Ou bien encore, c'était un mélange obscur de certains principes chrétiens plus ou moins défigurés, délayés dans un vaporisme philosophique vide d'utilité comme d'intelligence.

Aujourd'hui, un canadien éclairé et par l'étude et par l'expérience, qui, autrefois a donné peut-être, lui-même, dans la fausse voie que je viens de signaler, ne craint pas d'examiner les plus hautes questions sociales du point de vue religieux et chrétien. Esprit positif et honnête, il n'est demandé comme bien d'autres, serait-il vrai que la société humaine n'aurait d'autre condition d'existence et de bonheur que celle qui promettent ou le constitutionnalisme ou le matérialisme ou le philosophisme : toutes choses dépendantes de la faiblesse humaine livrée à elle-même. S'il en était ainsi, à partir des paroles sacrées qui disent, tradit mundum disputationibus eorum, jusqu'aux dernières et sacrilèges folies de M. Proudhon, tout s'accorderait, dans le profane et le sacré, à constater que le gouvernement de la société humaine n'est qu'un jeu, qu'un drame, qu'une guerre ou immense folie. Qui acceptera une telle proposition ? Ce n'est certes pas M. Parent. Aussi, à l'exemple des meilleurs esprits, qui, dans l'Europe bouleversée, se sont le plus sérieusement inquiétés de l'état actuel de la société, il est venu puiser ses sources éternelles d'où découlent toute vérité et toute science, la loi première indispensable à son dessein. Il suit que les principes des choses ne s'inventent pas. On les cherche, on les cloigne de soi que le préjugé ou l'ignorance leur avait prêtés, et si, dans ce travail, l'esprit qui l'opère, est un esprit juste, franc et ami du bien, il découvre bientôt, dans la question qui nous occupe par exemple, que ni le hasard, ni la faible raison d'homme, ni la matière, n'ont pu former la société humaine et lui garantir de persévérantes destinées. C'est une œuvre qui vient plus haut que le christianisme pur, le catholicisme et le christianisme pur, le catholicisme ? Or quoi de plus haut que le christianisme ? donc été à sa Foi de catholique que M. Parent a demandé les vrais principes de la société humaine forte, éclairée, morale, tranquille et heureuse. L'entendable et grave lecteur a-t-il réussi ? Si on croit les rumeurs de la rue et les contes de salon, ah ! dit-on, ah ! dit-on. Pour moi, qui suis depuis longtemps habitué de la science chrétienne sans avoir en rencontrer une exposition réelle et pure, parmi nous, j'avoue, que tout me porte à interpréter d'abord les intentions de